



COMMUNIQUE

2024/008
N°

UN/R/REPDTIC/DA/DEPE/SSPE/ du.....

3 JAN 2024

En application des Hautes instructions du Ministre d'État, Ministre de l'Enseignement, à travers la correspondance N°23-09688/MINESUP/SG/DDES/CEPE du 27 décembre 2023, portant mise en service des Assistants recrutés en remplacement numérique à l'Université de Ngaoundéré, le Recteur informe les intéressés qu'ils sont invités à prendre service dans leurs établissements d'attache à compter du 4 janvier 2024.

Il s'agit de :

Faculté des Arts, Lettres et Sciences Humaines (FALSH)

1. AHMADOU MAMOUDOU
2. BENGHA TCHOUTA Claude
3. DADDA ASTABARKA
4. DAYO ZOGANG Rosine
5. IBRAHIM MAHAMAT NOUR
6. MADOU LI Léa
7. MIAFO YANOU Narcisse Rostand
8. MOHAMADOU ABDOURRAOUI
9. MOHAMADOU BASSIROU
10. NGUM Brenda MASANGA

Faculté des Sciences Juridiques et Politiques (FSJP)

1. ABE Mirabeau
2. DJIEUKOU MOUAFFI Jean Paul
3. FOKO NGAINSEU Ulrich F.
4. FOTSING TAKAM Serges Roméo
5. HADIDJATOU MOHAMAN
6. HADIDJATOU NOURA
7. MEKINDA MBAGA Gérard Didier
8. MESSANGA EBOGO Paul Édouard
9. MISTE MAYABOU Alice
10. NKENGUE NKENGUE Lucien Bertrand
11. NOUREDINE DJIBRIL
12. TAMBEA TATSA Horluis Dupin
13. TSALA Moïse Ézechiél

TJM

14. TUEKAM TATCHUM Charles
15. WANGSO TCHOBWE Dieudonné

Faculté des Sciences Economiques et de Gestion (FSEG)

1. ABOSSOLO Alain Camille
2. MBAM Ulrich
3. SIMO Christelle
4. SOULEMAN INDA YOUNOUSSA

Faculté des Sciences (FS)

1. AVIAGAR WOULDAMGOUAT Christine
2. DJEUTCHA Eric
3. WONG Caroline Félicité
4. ZOULEIHA ALHADJI IBRAHIM

Faculté des Sciences de l'Education (FSE)

1. ABDOUN NASSIR
2. DADJE HOUMA
3. KOUAKAM GONTIO Willy Nelson
4. MEDOUGA MBALA Félicité Victoire
5. OMGWA OMGBWA Joseph
6. SAMIRA HAMZA Saoud
7. ZOGO NKADA Bienvenue

École des Sciences et Médecine Vétérinaire (ESMV)

1. AISSATOU DIDI
2. CHE FRU Landry
3. HALIMATOU MAMOUDOU
4. HAMADOU Né le 17/06/1985 à Touboro
5. IBRAHIMA ALI
6. MARAH NANA AWA

Institut Universitaire de Technologie (IUT)

1. BANG TITTI Paul Roland
2. DOKA BAZA Gilbert
3. SOUMEIYA HALIMATOU

École des Génie Chimique et des Industries Minérales (EGCIM)

1. MOUNJOUOHOU MOHAMED Aziz
2. TCHAKOUTEU MBAKOP Théophile
3. YOUPOUNGAM ABDOU Azizi
4. ZARA Haman

Ecole de Géologie et d'Exploitation Minière (EGEM)

1. BILKIS NANA





Après l'accomplissement de cette formalité, ils devront impérativement se présenter à la Direction des Affaires Académiques et de la Coopération pour l'établissement des contrats de travail et la prise en solde. A cet effet, ils doivent être munis des pièces suivantes :

Pour l'établissement du contrat :

- Une demande manuscrite timbrée adressée au Recteur ;
- Une copie certifiée conforme de l'acte de naissance datant de moins de trois (03) mois ;
- Des copies certifiées conformes des diplômes, du Baccalauréat au diplôme de candidature ;
- Un exemplaire du mémoire de Master (pour les candidats recrutés avec ce diplôme) ;
- Un exemplaire de la thèse de Doctorat ;
- Un extrait du casier judiciaire (bulletin N° 3) datant de moins de trois (03) mois ;
- Une attestation de présentation des originaux des diplômes cités plus haut ;
- Une copie certifiée conforme du certificat de prise de service ;
- Une attestation présence effective ;
- Deux fiches de renseignement dument signées par un sous-préfet ou par un préfet ;
- Un curriculum vitae détaillé, daté et signé ;
- Un certificat médical ;
- Une lettre de motivation ;
- Une demande d'équivalence du diplôme de candidature établie par le MINESUP pour les diplômes obtenus à l'étranger ;
- Une copie de la correspondance N°23-09688/MINESUP/SG/DDES/CEPE du 27 décembre 2023, portant mise en service des Assistants recrutés en remplacement numérique à l'Université de Ngaoundéré (à fournir par la DAAC) ;
- Quatre (04) photos en couleur 4x4 ;

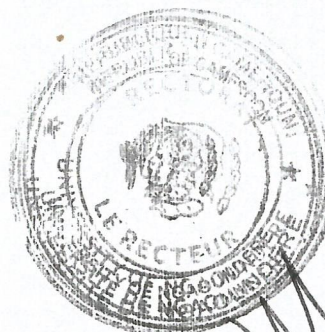
Pour la prise en solde :

- Une demande manuscrite timbrée adressée au ministère des Finances ;
- Une Copie certifiée conforme du contrat de travail (à fournir par la DAAC après signature des contrats) ;
- Une décision de recrutement (à fournir par la DAAC après signature des contrats) ;
- Une copie certifiée conforme du certificat de prise de service ;
- Une attestation présence effective ;
- Deux (02) fiches antilopes dument remplies ;
- Deux (02) notices individuelles dument remplies,
- Une attestation de domiciliation bancaire/RIB.

Copies :

- MINETAT(ATCR)
- VRs
- SG
- DAAC
- Chefs d'établissements
- Chrono

LE RECTEUR,



P. Mamadou Abdoulmoumini